

LE JOUR, 1947
9 Juin 1947

PROPOS PERDUS

Pour quelle doctrine vient-on de se battre si fort ? Pour quelle pensée profonde ?

La plupart des candidats aux élections législatives étaient interchangeables sans le moindre inconvénient pour l'avenir de ce pays. Mais, réserve faite des révolutionnaires, de tout genre, il y a toujours des hommes qu'on préfère à d'autres et que l'on choisit simplement pour eux-mêmes. Il s'agit alors beaucoup moins de principes que d'affinités et de sympathies.

L'essentiel dans toute l'affaire libanaise c'est que le Liban soit sauf. On peut, (on doit même) après cela discuter sur les exigences de la morale et sur les sanctions que la morale appelle.

Nous sommes de ceux qui espèrent des pouvoirs compétents beaucoup de fermeté et une sévère leçon. Mais n'y avait-il pas une part d'inconscience et d'hypocrisie chez certains qui, ayant accepté avec sérénité à des élections précédentes toute sorte d'irrégularités en leur faveur, ont compté cette fois parmi les plus déchaînés ?

On est toujours enclin à se montrer indulgent pour soi-même et intraitable pour les autres. Deux poids et deux mesures. C'est un des aspects irritants de la vie. Et les mauvais coups deviennent bons à condition qu'on en ait le profit ! Sinon, on les dénonce avec la voix tragique de la vertu blessée.

Il y a beaucoup trop de pharisiens parmi les docteurs. C'est une constatation qu'il faut se résigner à faire. La vérité, chez nous, c'est que chacun porte ses fautes et ses péchés et qu'il faut que chacun batte sa coulpe en avouant ses torts.

Défendre la morale publique, c'est défendre, sans doute, les fondements même de l'Etat. Nous en convenons les premiers. Il n'est pas d'Etat ni de vie politique durable sans justice. Et il faut savoir pour le droit, s'exposer au martyre et à la mort. Mais encore faut-il que les défenseurs de la morale offensée aient eux-mêmes les mains pures.

Ne pourrait-on pas, dans plus d'un cas, dresser le catalogue de leurs abus et de leurs faiblesses ?